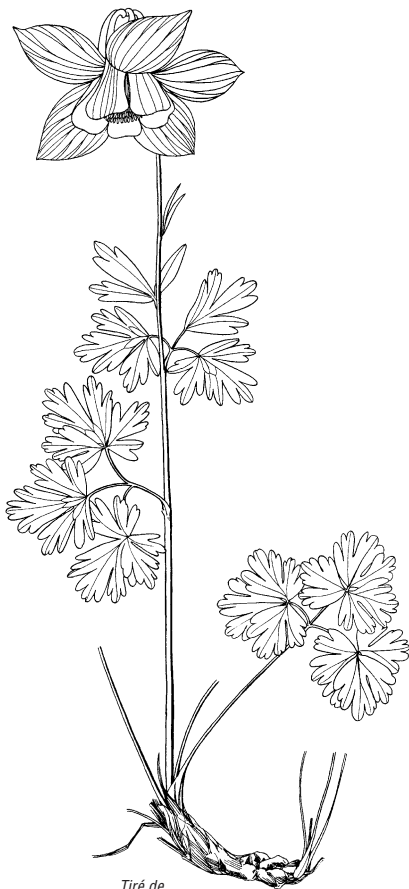


LR(nt) *Aquilegia alpina* L. – Ancolie des Alpes – *Ranunculaceae*



Tiré de
HESS & AL. 1976-1980

Description

Plante haute de 15-50(80) cm. Souche cespiteuse. Tige dressée, duveteuse vers le haut, en général simple. Feuilles radicales sur des pétioles de 5-20 cm, deux fois ternées. Divisions de premier ordre pétiolulées, vertes en dessus, gris vert en dessous, celles de second ordre sessiles sauf la médiane qui est souvent brièvement pétiolulée et incisée à plus de la moitié. 1-3 feuilles caulinaires décroissant vers le haut, la dernière simplement ternée ou indivise. Fleurs en général solitaires, rarement par 2-3, longuement pédonculées, penchées, larges de 5-8(10) cm, d'un bleu resplendissant. Pédoncules finement pubescents, non glanduleux. Sépales bleus étalés mimant une corolle. Pétales nectarifères en cornet, à large limbe tronqué ou émarginé et à éperon atteignant 2 cm et incurvé à l'extrémité. Étamines jaune verdâtre. 5-7 carpelles de 20-30 mm, pubescents. Follicules dressés, polyspermes. Graines noires luisantes. Floraison 6-8. Chromosomes $2n = 14$.

Espèce semblable: *Aquilegia vulgaris* L. (a. vulgaire), panicule de 3-12 fleurs nettement plus petites, le diamètre ne dépassant pas 5 cm, éperons recourbés en crochet.

Ecologie et sociologie

L'ancolie des Alpes préfère nettement des sols humides, jamais complètement asséchés même en été, profonds et argileux, \pm riches en nitrates et en bases, en général sur calcaire. Elle occupe des pentes de gazons rocailloux frais en situation froide, des éboulis de blocs, des pâturages alpins chauds en été, des lisières, des peuplements clairs de mélèze (et d'arolle), des landes d'arbrisseaux nains (surtout de rhododendrons) et des aulnaies vertes lacunaires.

(Montagnarde-)subalpine(-alpine), l'espèce va de 950 à 2500 m d'altitude en Suisse.

Au nord des Alpes suisses *Aquilegia alpina* croît surtout dans le *Caricetum ferrugineae* LÜDI 21 dont elle est une caractéristique. Par contre dans les Alpes internes elle occupe des landes comme le *Vaccinio-Rhododendretum ferruginei* BR.-BL. 27. On la trouve plus rarement dans les *Thlaspietalia rotundifolii* BR.-BL. in BR.-BL. et JENNY 26 ou dans des clairières et lisières du *Larici-Pinetum cembra* ELLENBERG 63 et du *Junipero sabiniae-Laricetum* (WAGNER 79) MAYER 84. Elle apparaît souvent en compagnie de *Festuca violacea* GAUDIN, *F. pulchella* SCHRAD. et *Carex ferruginea* SCOP.

Milieu naturel: 4.3.3 (5.4.5)

Valeurs indicatrices: F3R4N3H3D4L4T2K3.

Particularités de l'espèce

Cet hémicryptophyte est polymorphe dans l'ensemble de son aire. On peut distinguer deux variétés qui coexistent dans les secteurs de répartition: *Aquilegia alpina* L. s.str. et *A. alpina* var. *gracilis* CHENEVARD. La seconde est plus petite dans toutes ses parties (hauteur 16-20 cm) que le type, ses feuilles sont ternées ou biternées avec des lobes moins incisés. Elle occupe surtout des pentes de pierriers calcaires de haute altitude. Sa valeur systématique reste à démontrer. Dans les Alpes du sud-ouest apparaît une espèce apparentée, *Aquilegia bertolonii* SCHOTT (Syn. *A. reuteri* BOISS.), avec laquelle l'ancolie des Alpes fut parfois confondue. Cette fleur protérandrique adaptée aux bourdons produit un abondant nectar dans ses éperons. Seuls des bourdons à long rostre peuvent atteindre ce nectar depuis l'entrée des nectaires. Mais différentes espèces d'insectes percent l'éperon latéralement pour atteindre le nectar, si bien que les fleurs sont relativement rarement pollinisées: le taux de graines fécondées dans les follicules est souvent faible. L'ancolie des Alpes était autrefois cueillie massivement. On peut la cultiver avec succès, surtout dans des jardins alpins à faible température estivale.

Distribution générale et menaces

Cet endémique ouest-alpin-apennin s'étend des Alpes maritimes et des Alpes de Provence (F) par les Alpes cottiennes, graies et pennines (I, CH) et des Alpes de Savoie aux Alpes suisses septentrionales. Au nord-est elle atteint le Vorarlberg (A). La limite méridionale suit le pied de l'arc alpin jusqu'au Passo Tonale (I) à l'est. Des populations isolées se trouvent en outre dans les Alpes Apuanes (Apennin, I).

Stations les plus proches: Haute-Savoie (assez répandue dans les préalpes calcaires; plus Vallorcine, Chamonix, Les Contamines-Montjoie) (F), sur Lawena, Malbun en direction de Saas (FL), Vorarlberg (Gamperdonatal, Nenzinger Himmel, Alpe Vermales, Naafkopf) (A), Alpe di Tonale, Bormiese, Valsesia, Val d'Aoste (I).

Menaces: Globalement l'espèce n'est pas menacée. Mais localement elle est menacée par la cueillette et les installations touristiques.

Statut de protection

CH: Liste rouge, protection intégrale; F, A, (I); EU/HFF.

Distribution et menaces en Suisse

L'ancolie des Alpes est clairsemée dans les Alpes internes et dans les plus hautes chaînes des Alpes septentrionales. Elle manque par contre généralement dans les chaînes marginales du nord des Alpes, dans quelques secteurs siliceux (p. ex. massif de l'Aar entre le Bietschhorn et le Grimsel et dans le sud du Tessin sauf deux stations) et sauf exception dans de larges fractions des Grisons (Valle Mesolcina, Rhin Antérieur, Domleschg, Prättigau, Basse Engadine et Val Müstair). La littérature ancienne indique de nombreuses localités, aux Grisons surtout, mais aussi ailleurs dans les Alpes suisses. Comme les habitats ont globalement peu changé, une prospection attentive devrait permettre de retrouver encore quelques populations: en particulier dans les chaînes méridionales du Valais, le nord du Tessin, les vallées latérales du Rhin Antérieur et la région d'Arosa.

Menaces: Les populations sont souvent restreintes et menacées par le pacage, la pression du tourisme et la cueillette. Globalement l'espèce est à considérer comme potentiellement menacée.

Evolution des populations: vraisemblablement recul léger, un peu plus fort dans certains secteurs.

Responsabilité

La Suisse a une responsabilité forte à l'échelle internationale.

Daniel M. Moser

Menaces

- construction de chemins, routes forestières
- piétinement et pacage
- exploitation touristique (infrastructures, remontées mécaniques, nivellement de pistes de ski)
- cueillette, arrachage, piétinement par les chasseurs d'images
- ombre croissante, embroussaillage
- populations restreintes et isolées

Mesures

- informer les autorités compétentes; respecter les populations existantes
- clôturer les populations menacées; réduire la charge des pâturages
- pas de nouvelles installations; créer des réserves naturelles; épargner les stations
- créer des réserves de flore; placer des panneaux d'information; surveiller les populations exposées pendant la floraison
- déboiser ou débroussailler les stations concernées
- protection de toutes les stations (plan de zones); contrôles réguliers; revue de toutes les anciennes stations mentionnées (avant 1980)

Bibliographie

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.
 MUNZ, PH. A. (1949): *Aquilegia*, the cultivated and wild columbines. *Gentes Herb.* 7: 1-150.

LR(nt) *Aquilegia alpina* L. – Ancolie des Alpes – Ranunculaceae

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
		LR(nt)	LR(nt)	VU	VU

F	D	FL	A	I
à. surv.	-	E	4/SU	-r

Monde	CH
	LR(nt)/V

